



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Samedi 3 JUIN
20 h 30

Alien Covenant
De Ridley Scott
Durée : 2 h 02
Genres : Science fiction / Horreur

12

Samedi 10 JUIN
20 h 30

Le roi Arthur, la légende d'Excalibur
De Guy Ritchie
Durée : 1 h 38
Genres : Action / Aventure / Fantastique

Dimanche 11 JUIN
16 h

Rodin
De Jacques Doillon
Durée : 1 h 50
Genre : Comédie dramatique

Samedi 17 JUIN
20 h 30

La vengeance de Salazar
De Joachim Ronning
Durée : 2 h 08
Genres : Fantastique / Action

Dimanche 18 JUIN
16 h

Venise sous la neige
De Elliott Covrigaru
Durée : 1 h 20
Genre : Comédie

Samedi 24 JUIN
20 h 30

Comment j'ai rencontré mon père
De Maxime Motte
Durée : 1 h 25
Genre : Comédie

Dimanche 25 JUIN
16 h

Marie-Francine
De Valérie Lemercier
Durée : 1 h 35
Genre : Comédie

Samedi 1^{er} JUILLET
20 h 30

Wonder Woman
De Patty Jenkins
Durée : 2 h 21
Genres : Action / Aventure

Samedi 8 JUILLET
20 h 30

La momie
De Alex Kurtzmann
Durée : 1h45
Genres : Fantastique / Aventure

Samedi 15 JUILLET
20 h 30

Baywatch Alerte à Malibu
De Seth Gordon
Durée : 1 h 59
Genres : Comédie / Action

Le hall rénové est prêt à vous accueillir, avec ses confiseries, ses glaces et ses boissons

Rejoins-nous sur facebook!

DANS CE NUMÉRO

- Retour sur les 1^{er} et 8 mai 1
- Du côté de chez nous 1
- Vie de la commune 3
- A ne pas manquer 3



Cérémonie du souvenir et commémoration aux monuments aux morts - 8 mai 2017

De nombreuses personnalités, habitants, enseignants et enfants, ont assisté à cette cérémonie ; accompagnés par le chef de centre, les pompiers de la caserne de Blâmont et les portes drapeaux, ils ont rendu hommage à cinq combattants de la dernière guerre « morts pour la France » (voir bulletin n° 7). Une plaque commémorative portant les noms de ces cinq oubliés, a été apposée sur le monument aux morts. Le discours prononcé par le maire leur a également rendu hommage, les associant ainsi à tous les morts pour la France de la commune. Pour donner une dimension spéciale à cette cérémonie, un nouvel aménagement du monument a été réalisé : arbustes et matériaux ont été choisis avec soin par la commission environnement de la commune, et Monsieur Vincent Salzard qui en a réalisé les travaux.



Foire du 1^{er} mai : nouvelle organisation

Pour faciliter la mise en œuvre et le suivi de la foire du 1^{er} mai, tout y intégrant de nouveaux participants tel le marché des producteurs, une nouvelle organisation a été mise en place dans la concertation :

- 27 octobre 2016 : réunion de la commission Economie, regroupant commerçants, artisans et élus. Il en ressort une demande d'amélioration des tarifs et de l'organisation.
- Décembre 2016 : rédaction d'un formulaire de préinscription et d'un règlement, recherche des tarifs adaptés.
- 30 janvier 2017 : adoption du règlement et des tarifs par délibération du conseil municipal.
- Février 2017 : formulaire de préinscription, règlement et tarifs envoyés aux participants.
- Avril 2017 : envoi des formulaires de confirmation aux participants avec demande de règlement.

Au soir du 30 avril, 123 participants étaient inscrits. La pluie ayant découragé certains d'entre eux, c'est au final 105 participants qui ont animé la foire du 1^{er} mai. Pour respecter la demande des participants des années passées, qui ne souhaitaient plus être placés dans la rue du 18 novembre, la foire s'est organisée dans les autres rues. Les agents municipaux ont été sur le terrain, pour préparer la foire (rues, barrières, panneaux, distribution à chacun de sacs poubelles...) veillant au bon déroulement de la journée, et assurant tard dans la soirée le nettoyage et la remise en ordre de la commune. Nous les remercions vivement de leur implication. Malgré la pluie, c'est un bilan très positif pour le marché des producteurs locaux, très convivial, sympathique, offrant des animations et des produits très appréciés par la clientèle : une belle expérience à renouveler ! La médiathèque et ses bénévoles ont reçu de nombreuses visites. L'association clef de voûte, représentée par Collette Dupuy, a, elle aussi, pu rencontrer un large public, tout comme les scouts avec leur stand et la présentation de leurs différentes activités. Merci à tous les bénévoles qui ont animé la foire, malgré la pluie et le froid.

Du côté de chez nous

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville - 54450 Blâmont
03 83 76 28 28 - mairie@blamont.fr
<http://blamont.fr>

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi - 10-12 h & 15-17 h

Pêche à la truite pour enfants

L'association de pêche *Le Roseau de la Haute-Vezouze* organise le 3 juin, de 14 à 16 heures, une partie de pêche à la truite pour les enfants de moins de 12 ans. Pour cette pêche gratuite, qui se déroulera à la station aquacole (près de l'étang), les participants qui disposent de matériel et appâts de pêche sont priés de venir avec.



Cinéma : rénovation du hall

Nous adressons tout d'abord, nos remerciements à Messieurs Jean-Luc Stocard et Michel Colin pour leur implication dans la préparation initiale des travaux (mesures, conseils, choix des matériaux...) qui a servi de base aux bénévoles de cette rénovation. Les bénévoles se sont réunis pour élaborer le planning du chantier : ont participé à cet important travail de rénovation, Messieurs Forini, Saltzmann, Woltrager, Pierron, Narjolet, Fuhrmann, Reuter, ainsi que Mesdames Saltzmann, Ozbek, Thirion. Des agencements ont été réalisés au niveau de la caisse pour permettre aux personnes à mobilité réduite un accès plus facile, et au niveau de la confiserie pour faciliter le choix des enfants.



APRÈS

AVANT

La naissance du Cinéma Bon-Accueil : avec le reliquat des dommages de guerre, la commune décide en fin des années 50 la construction d'un nouveau centre Bon-Accueil de trois bâtiments. L'avant-projet est présenté en avril 1960, puis approuvé en août 1961, et les adjudications sont lancées en mai 1962. Mais les hivers rigoureux de 1962/63 et 1963/64 entraînent du retard : la menuiserie n'est attribuée qu'en juillet 1964, les aménagements intérieurs du cinéma en mai 1965, les sièges en juillet, et les abords en décembre. L'électrification de la cabine et des rideaux n'intervient qu'en mai 1966, et la finition de la scène en décembre 1966. C'est aussi à cette époque qu'est convenu le rachat par convention du matériel cinématographique appartenant à l'association Saint-Maurice, complété en juillet 1967 par des achats nouveaux. Et enfin, l'aménagement du parc ne sera décidé qu'en avril 1968, avec un complément en juillet.

Nouvelles de la caserne des pompiers de Blâmont

- Le cinéma au service des pompiers : suite à l'annonce toujours d'actualité diffusée au cinéma (et au flyers distribués par la municipalité aux élèves des collèges de Cirey et Blâmont lors des séances *Ecole et Collège au cinéma*), le capitaine Xavier Michel a eu le plaisir d'intégrer au sein de la caserne, un pompier, et trois nouveaux venus à l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP). Monsieur Ludovic Noël, responsable des JSP, espère encore recevoir d'autres candidatures... Il est donc fait appel à toutes les bonnes volontés.
- Les pompiers seront également à l'honneur lors de leur traditionnelle fête de l'étang, incluant leur 5^{ème} vide-grenier, qui aura lieu le samedi 17 juin sur la zone de loisirs de l'étang de Blâmont. Réservation possible au 06 42 79 88 09 ou 06 30 46 44 86. Animation toute la journée, restauration le midi, flamm's et pizzas le soir. Et pour clôturer la soirée un grand feu d'artifice.

Foyer d'Accueil Spécialisé

Un partenariat existe avec la commission cadre de vie de la municipalité permettant différentes réalisations, ainsi que des liens de sympathie avec les usagers. Tradition oblige, les usagers du FAS encadrés par M. Sauffroy, responsable espaces verts, ont réalisé dans la structure existante et repeinte, située devant le bâtiment du Conseil Départemental, une œuvre d'art, qu'ils ont baptisé « feux d'artifice » ; ils ont peint tous les bambous constituant le décor de différentes couleurs, et ont fait sur place les assemblages reposant dans le pot de base réalisé en palettes de récupération, pour donner une cohérence avec les décors et les couleurs choisies par la commission environnement et fleurissement.



Ecole et vigilance

Depuis le 1^{er} décembre 2016, le nouveau plan Vigipirate prévoit trois niveaux de menace : 1-Vigilance, 2-Sécurité renforcée-Risque d'attentat, et 3-Urgence attentat (de 2014 à 2016, il ne comprenait plus que deux niveaux, qui remplaçaient les cinq anciens codes couleurs blanc-jaune-orange-rouge-écarlate). Au simple niveau vigilance actuel, la loi du 2 mars 2010 a introduit le délit d'intrusion dans les enceintes scolaires, puni d'un an d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende (art. 431-22 du Code pénal). C'est dans ce cadre qu'il a été jugé utile de partager cette information de base par apposition d'un panneau spécifique sur le portail d'entrée de l'école.



Par mesure de sécurité, seuls les enfants et le personnel habilité sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement

Tout visiteur doit s'annoncer préalablement et être autorisé par les autorités compétentes

Code pénal - Art. 431-22
Le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement scolaire sans y être habilité en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ou y avoir été autorisé par les autorités compétentes, dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement, est puni d'un an d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende.

Article 431-23
Lorsque le délit prévu à l'article 431-22 est commis en réunion, les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Publication : Mairie de Blâmont
Thierry Meurant - Directeur de publication
Dépôt légal : Juin 2017
Rédaction : Commission Cadre de vie
Impression : Pixartprinting SRL

La photo du mois

Juin 1940. La campagne militaire dure 23 jours, durant lesquels le Blâmontois subit divers affrontements dans un déferlement de troupes allemandes : par exemples, la 1^{ère} Division Polonaise fait retraite de Dieuze à Baccarat en combattant, et le 19 juin 1940, ce sont quarante officiers, sous-officiers et soldats du 153^{ème} Régiment d'Infanterie de Forteresse qui tombent en forêt de Blâmont. Et alors même que le gouvernement français a depuis le 17 juin entamé les négociations de l'armistice, l'armée française doit quitter Blâmont ce 19 juin à 19 heures, après avoir détruit tous les ponts. Dès 20 h 30, elle est remplacée par l'armée allemande. Jusqu'à l'armistice conclu à Compiègne le 22, ce sont, comme sur la photographie ci-contre, des défilés de prisonniers français dans les rues de Blâmont, prémices de 1613 jours d'occupation...



Fête de la musique du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise, le mercredi 21 juin, la fête de la musique sur la place du Général de Gaulle : si vous êtes amoureux de la musique, vous êtes invités à partir de 18 heures à participer, ou à vous produire : musique, chant, danse... Une façon bien sympathique et très gaie de se retrouver.



Je participe à la vie de la commune

"Les Voisins font la Fête". Pour la quatrième fois consécutive, le Clos Saint Martin et ses environs étaient en fête. Innovation cette année, un thème était choisi: "Les Années 80". Entre YMCA, des duos inédits et soli, jonglage et pour finir "CLOS-CLOS et ses CLOSETTES", la soirée a été riche en surprise pour le bonheur de tous les *Closeurs*. Des idées fusent déjà pour la prochaine édition. Vivement l'an prochain !

A ne pas manquer

Vendredi 2 juin	A 17 h, à la Médiathèque Municipale, remise des prix du concours de poésie.
Samedi 3 juin	De 14 à 16 h, à la station aquacole (étang), partie de pêche à la truite pour enfants de moins de 12 ans.
Vendredi 9 juin	A 20 h, à la Médiathèque Municipale, café-lecture sur le thème lecture d'été.
Lundi 12 juin	A 16 h 30, en mairie, atelier <i>Mémoire et Amitié</i> , club de la MJC, pour les rendez-vous : jeux partage, et convivialité.
Samedi 17 juin	Sur la zone de loisirs, grand-vide grenier organisé par les sapeurs-pompiers. Feu d'artifice.
Mercredi 21 juin	A 18 h, place du Général de Gaulle, fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes.
Lundi 26 juin	A 16 h 30, en mairie, atelier <i>Mémoire et Amitié</i> , club de la MJC, pour les rendez-vous : jeux partage, et convivialité.
Jeudi 29 juin	A 17 h 30, au cinéma Bon-Accueil, spectacle de l'école primaire.
Vendredi 30 juin	A 17 h 30, au cinéma Bon-Accueil, spectacle de l'école maternelle.
Samedi 1^{er} juillet	Nuit des Eglises. Conférence sur les graffitis de la tour crénelée (Jimmy Coster), et conférence sur le Centre de protection de l'enfance « Historique et évolution » (René Thomas).

